



LE CHAMPIONNAT DE FRANCE VOILE HABITABLE ENTREPRISE



Commission Sport Entreprise

La voile entreprise à la FFVoile

Le développement du sport dans les entreprises reste un enjeu important et offre un potentiel entier :

- Offrir aux collaborateurs une pratique sportive de nature, favorisant le mieux-être et la santé au travail
- Utiliser les valeurs de la voile comme outil afin de favoriser l'entraide, la cohésion et l'esprit d'équipe.
- Sensibilisation Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Élément favorisant: les frais pris en charge par les entreprises qui permettent la pratique sportive ne sont plus considérés comme avantages et ne sont plus soumis à cotisations sociales.

Service RSE créé
en janvier 2022

La FFVoile une fédération engagée

La FFVoile s'engage dans l'environnement et le social en mettant en place différentes actions (exemples non exhaustifs)



Le développement de la pratique handi-voile

La signature depuis 2017 de la « charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'évènements » du Ministère des Sports



La mise en place de la filière REP dans le cadre de la loi AGEC avec les éco-organismes suivants : APER – ECOLOGIC – PYRÉO

Lancement du programme « La Mer est à Vous » qui favorise le développement des vocations maritimes chez les jeunes éloignés de l'emploi



La sensibilisation des plus jeunes avec de nombreuses associations (No Plastic In My Sea – La Fondation de la Mer – Colosse aux pieds d'Argile)



La pratique voile en entreprise

Aujourd’hui deux pratiques se complètent : la voile légère (dériveur, catamaran, kiteboard, etc.) et l’habitacle.

Cette pratique se décrit autour de cinq niveaux :

- **La découverte sur une journée** : Séminaire, incentive, journée CSE
- **L’initiation à la pratique** : stage dédié, afterwork
- **La pratique régulière** : avec mise à disposition de matériel, bourse des équipiers
- **Les animations sportives** : navigation hebdomadaire organisée, régates locales, section voile entreprise, afterwork
- **La régate** : challenges, régates, championnats, autres.

Le Championnat de France Habitable Entreprise

Du 14 au 17 septembre à Deauville

Ce championnat se déroule sur quatre jours sur une flotte de voiliers habitables identiques et fournis par l'organisation.

Les équipes se sélectionnent tout au long de l'année sur une des sélectives reconnues par la FFVoile :

Les équipages qualifiés se retrouvent en septembre



Les entreprises présentes

Areva TA	Bouygues construction	Areva la Hague	Orange Lanion	ALC 44
DGA Techniques Hydrodynamiques	Orange DDSI Paris	Conseil Départemental du Finistère	Orange AS Cesson	CSE Orano Cycle
Ville de Toulon	Orange Business Services	DCNS	Mairie d'Aubagne	ERGET Group
US Gazelec IDF	PSA Peugeot Citroën	Thales Under water systems	SME Roxel	Orange Féminin
Total Sport	Destineo Voyage SNCF.com	Huawei	ATSCAF Voile Grand Paris	
PGA Sport	Mines Paristech Voile	Brest Métropole Océane	Thales Alenia Space	
Principia	SAED	Entrepôse Geocean	Monnaie de Paris	
DCRL	Caisse d'Épargne Côte d'Azur	Eurocopter	G Catrans	
ASCEA Cadarache	SBM Offshore	GEFCO	Région Bretagne	
École des Mines	ATR	Conseil Général Loire Atlantique	Banque Populaire	
Armines	Ambiance Orchidées	Concarneau Challenge voile	Airbus Hélicoptère	
SubSea7	Schlumberger	Technip France	Osmose	
Zodiac Aerospace	Kernodroits	LD Travocéan	ALC Loire Atlantique	
IFPEN	Transat	FFVoile	Arlequin Pro BTP	
CNB	Pareco	Evolen	Cap Atlantique	
USTR	IFP School	CEA Saclay	Helvetia	
JIFMAR Offshore Services	Water Cross	Airbus Yachting Society	Oxygène Stellantis	

Information

Pour toute information ou demande d'aide vous pouvez contacter la FFVoile :

Aline ECHAUBARD

aline.echaubard@ffvoile.fr

Anthony RIGAUT

anthony.rigaut@ffvoile.fr

Responsable Commission Nationale Sport Entreprise :

Commission Nationale

voile.entreprise@ffvoile.fr

Site internet de la FFVoile rubrique entreprise, calendrier, convention :

https://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/voile_entreprise.asp

Et pourquoi pas votre entreprise !

